

## Vous rencontrez des difficultés pour vous faire soigner ?

En France, près de 25 % des assurés renoncent à se faire soigner.

Depuis le mois de mai, la Caisse d'Assurance Maladie de l'Yonne a mis en place **un nouveau dispositif pour détecter les situations de renoncement aux soins et apporter des solutions.**

La conférence de presse du 5 octobre a permis de faire un point de situation avec M. BLAUVAC, Président du Conseil de la CPAM de l'Yonne, M. PIBOULEAU, Directeur Adjoint et Mme VIDAL, Conseillère pour l'Accès aux Soins et à la Santé.

**Du 1<sup>er</sup> mai à fin septembre, 197 assurés** ont bénéficié d'un accompagnement pour se faire soigner.

### Comment détecter le renoncement aux soins ?

L'Assurance Maladie mobilise ses équipes : les agents d'accueil, les conseillers téléphoniques, le personnel du Centre d'Examens de Santé. Différents partenaires sont associés à cette démarche, comme par exemple le Service Social de la Carsat.

Le renoncement à des soins est généralement causé par **un problème de budget**, en particulier pour les soins dentaires. Chaque personne concernée bénéficie d'un suivi et d'une prise en charge en fonction de sa situation, jusqu'à la réalisation effective des soins.



### La CPAM de l'Yonne propose un accompagnement dans le parcours de soins et de santé.



**Mail** : En vous connectant à **votre compte ameli** (réponse sous 72 h)

**Adresse postale** :

CPAM de l'Yonne  
PFIDASS  
89024 AUXERRE CEDEX

### Et la santé, comment ça va ?

Bénéficiez avec votre famille d'**un bilan de santé** pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour faire le point sur votre état de santé, à l'aide de différents examens. Vous bénéficiez des conseils personnalisés d'un médecin de prévention pour gérer au mieux votre capital santé.

**Un rattrapage vaccinal** vous est proposé en cas de besoin. Près de 40 personnes en bénéficient chaque semaine.

Et nous pouvons vous accompagner, dans la suite des soins à réaliser.

Ce bilan se déroule au **Centre d'Examens de Santé** situé à Auxerre, près de la CPAM, en face de la Caf. Une unité mobile se déplace à Sens, Tonnerre et Avallon.

Il vous suffit de **prendre rendez-vous** dès maintenant.

⇒ **Par mail** : [ces.cpam-auxerre@assurance-maladie.fr](mailto:ces.cpam-auxerre@assurance-maladie.fr)

⇒ **par courrier** : CES - Centre d'Examens de Santé de la CPAM de l'Yonne - 25, rue du Clos - 89000 Auxerre

⇒ **par téléphone** : **03.86.72.14.80.**  
(numéro à utiliser **uniquement** pour les demandes de RDV pour un bilan de santé au CES)

